

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales

PACA



n°06

7 août 2020



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD
Fredon PACA

lucile.arnaud@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

contact@paca.chambagri.fr

<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

Au sommaire de ce numéro :

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Aleurodes - Cicadelles - Cochenilles - Pucerons.....

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Oïdium.....

Otiorhynques

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*.....

Autres ravageurs et maladies signalés.....

Brun du pélargonium, *Cacyreus marshalli*

Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Tenthrede du rosier

Tigre du laurier sauce, *Stephanitis lauri*.....

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI.....

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Maladies des gazons

Ravageurs des gazons

Communiqué de presse du Réseau National de Surveillance Aérobiologique : L'allergie au pollen d'Ambroisie arrive !

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Aleurodes - Cicadelles - Cochenilles - Pucerons

- Aleurode des agrumes, *Dialeurodes citri*

Des **aleurodes sur agrumes** sont signalées dans les Alpes-Maritimes à Saint-Paul-de-Vence, Vence et Tourrettes-sur-Loup. Les attaques sont d'intensité modérées.

Présentation du ravageur :

Cet insecte originaire **d'Asie** est très **polyphage**. Il s'attaque aux **agrumes** principalement mais aussi aux troènes, frênes, lilas, forsythia, lilas des Indes, figuiers, kakis, grenadiers et pruniers. L'adulte **mesure 1,4 mm**, il est de **couleur jaune recouvert de cire blanche**. Les larves sont **jaune-vert et plates**. **Trois vols** ont lieu au cours de l'année, le premier en **avril-mai**, le second au mois **d'août** et le troisième au **début de l'automne**. *Dialeurodes citri* produit une quantité importante de miellat entraînant ainsi l'apparition de fumagine sur les feuilles.



Photo : Aleurodes *Dialeurodes citri* (Cranshew)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

La **coccinelle** *Clitosthetus arcuatus* (« mini-coccinelle » **prédatrice** d'aleurodes mesurant entre 1.3 et 1.5 mm de long) et l'**hyménoptère** *Encarsia lahorensis* sont connus pour être de bons régulateurs de cet aleurode.



Photo: *Clitosthetus arcuatus* (Gilles San Martin)



- Cicadelle diverses

Plusieurs espèces de cicadelles sont signalées dans les Alpes-Maritimes sur laurier rose et pittosporum. Les attaques sont modérées. Il convient d'être attentif à l'évolution des populations.

Présentation du ravageur :

Les cicadelles sont des **insectes piqueurs suceurs** qui se **nourrissent en ponctionnant** de la sève sur les végétaux. Les adultes ont la capacité de **sauter** lorsqu'ils sont dérangés, ils ressemblent à de **petites cigales** et sont de **couleur brun-jaune, blanche ou grise**. Certaines cicadelles protègent leurs œufs et leurs larves par une **sécrétion mousseuse ou écumeuse** appelée **crachat de coucou**. En général les cicadelles n'ont qu'un **impact faible sur la santé du végétal attaqué**.

Cependant certaines espèces peuvent transmettre des **maladies graves** aux végétaux, c'est notamment le cas de la **cicadelle *Scaphoideus titanus*** responsable de la transmission de la **flavescence dorée de la vigne**. Certaines cicadelles peuvent également jouer un rôle dans la **vection de la bactérie *Xylella fastidiosa*** dont plusieurs foyers ont été identifiés sur **plantes ornementales** dans les Alpes-Maritimes et le Var ces dernières années.

Les plantes attaquées sont **affaiblies de 2 façons** :

- Par les **piqûres d'alimentation** de l'insecte qui provoquent un avortement des bourgeons et une fragilisation des rameaux qui deviennent cassants.
- Par la présence de **fumagine** qui se développe sur le **miellat**, la photosynthèse et le développement des plantes sont alors perturbés. La fumagine de par sa couleur noire **déprécie également l'esthétique** du végétal pouvant engendrer une perte de valeur marchande pour les végétaux de pépinière.



Photo : Cicadelle blanche sur pittosporum : soies de protection des œufs et des larves sur jeunes pousses et adulte gris bleu métallique sur tiges (FREDON PACA)

Echelle de risque :



- Cochenille

Des observations de **cochenilles sur divers végétaux** sont signalées dans les Alpes-Maritimes. La vigilance est de mise afin d'évaluer l'évolution de la situation.

Echelle de risque :



- Cochenille australienne, *Icerya purchasi*

Des observations de **cochenilles australiennes** sont signalées sur agrumes dans le secteur d'Ollioules dans le Var.

Présentation du ravageur :

La **cochenille australienne, *Icerya purchasi***, est principalement observée sur pittosporum et agrumes. Les femelles sont **rouge-brique** avec des **antennes brun foncé** et les **pattes brun foncé** à noir. Leur corps est **ovale** et orné de **minces filaments cireux**. Les mâles mesurent **3 mm** de long et sont de **couleur jaunâtre**. Ils possèdent des **antennes et des pattes de couleur brune**. Contrairement aux femelles ils sont **ailés**. Ces cochenilles provoquent des **déformations** et des **suintements** sur les feuilles et les fruits de par leur pique d'alimentation. Puis la **fumagine** se développe sur le végétal **affectant la photosynthèse** et la **vigueur** de la plante.



Photo : Cochenille australienne (Fredon PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Limiter les traitements chimiques permet de favoriser la **présence d'auxiliaires** naturels comme certaines coccinelles et principalement ***Rodolia cardinalis*** qui est un prédateur de la cochenille australienne.



Photo : Coccinelle *Rodolia cardinalis* (Koppert)

- **Puceron**

Plusieurs espèces de pucerons sont signalées dans les Alpes-Maritimes sur laurier cerise et rosier. Les attaques sont faibles à modérées. Il convient d'être attentif à **l'évolution des populations**.

- **Puceron du rosier : *Macrosiphum rosae***

Des **colonies de pucerons** sont signalées dans les Alpes-Maritimes.

Présentation du ravageur :

Le puceron du rosier (*Macrosiphum rosae*) est **très courant au jardin**. Il peut être présent sur des **végétaux très variés**. Il est souvent observé en **colonies agglutinées sur les jeunes pousses**. Les pucerons se nourrissent de la **sève** des plantes en piquant dans les fines nervures des feuilles ou des boutons floraux. Les piqûres entraînent des **déformations foliaires** et **affaiblissent les plantes**. Ils produisent également une **sécrétion sucrée**, le **miellat**, qui se dépose sur le feuillage et les tiges en favorisant le développement de la **fumagine** (champignon de couleur noire).



Photo : Pucerons sur jeune pousse de rosier (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Limiter les interventions insecticides favorise la présence des **auxiliaires** naturels permettant la régulation de ces ravageurs.

Les auxiliaires présents actuellement sont :

- Le syrpe : Les larves **consomment surtout des pucerons, mais aussi des cicadelles, cochenilles, psylles, chenilles... selon les espèces**. Elles sont translucides et mesurent environ 15mm. Le syrpe adulte est un diptère (une seule paire d'ailes) mais ressemble aux guêpes ou aux abeilles (2 paires d'ailes). Une larve consomme environ **400 pucerons au cours de sa vie** qui dure une dizaine de jours. Les adultes s'alimentent **de nectar et de pollen des fleurs** et jouent un rôle essentiel dans la **pollinisation**.



Photo : Syrpe adulte (Chamont INRA)



- La chrysope : La larve de cet insecte se nourrit de puceron. Elle peut en dévorer **jusqu'à 400**, malgré sa petite taille, de 7 à 8 mm ! Son corps est fusiforme brun-jaune à gris. Les œufs de chrysope sont facilement reconnaissables, ils sont verts et fixés à l'extrémité d'un **fin pédoncule**, comme suspendus dans les airs, ainsi **protégés des ravageurs**.



Photo : Œufs de chrysope au bout de leur pédicelle et larve de chrysope en gros plan (FREDON Rhône- Alpes)

- Les parasitoïdes : Il s'agit d'insectes qui **parasitent un autre insecte**. Le parasitoïde **pond un œuf à l'intérieur du puceron vivant**. La larve s'y **développe** en le **dévorant** de l'intérieur puis y fait son cocon. À maturité, l'adulte émerge du **puceron momifié**. Le puceron prend alors un aspect **doré**. Ces minuscules guêpes de genres ***Aphidius*** et ***Aphelinus*** sont utilisées dans la **lutte biologique** contre les pucerons.



Photo : Puceron momifié (Aramel)

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Des attaques de papillons palmivores sont signalées sur ***Chamaerops humilis*** dans le secteur de Biot, Nice, Vence et Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Les adultes sont actuellement **en vol et pondent**.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

En début d'attaque il est possible d'intervenir avec un produit de biocontrôle à base du nématode *Steinernema carpocapsae*. Afin de limiter les risques de mortalité du nématode liés aux fortes chaleurs il est recommandé d'effectuer les **traitements à la tombée de la nuit** afin de permettre au nématode de se réfugier dans le palmier pendant la nuit et d'être **protégé des UV** pendant la journée.



Photo : Papillon palmivore adulte (Fredon PACA)

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Des adultes en vol sont observés dans le secteur de Vence, Biot, Cagnes-sur-Mer et Nice dans les Alpes-Maritimes. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Echelle de risque :



Malgré un récent changement de réglementation Européenne, le statut réglementaire de ce ravageur est inchangé en France. Il oblige toujours à la gestion des palmiers en cas de foyers : l'**abattage** ou l'**assainissement** des palmiers attaqués ainsi que la déclaration des foyers restent obligatoires.

La liste des entreprises agréées pour ces travaux est disponible sur : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Charancon-Rouge-du-Palmier-en>

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Des attaques de **mineuses des agrumes** sont toujours observées dans le secteur de Vence et Nice (Alpes-Maritimes). De nombreuses pépinières sont actuellement confrontées à ce ravageur. Les dégâts sont **modérés**.

Présentation des symptômes:

Les feuilles minées se **crispent**, se **recroquevillent**, les mines se dessèchent, les bords de feuilles sont enroulés. D'un point de vue esthétique, les dégâts engendrés entraîneront une **dépréciation du produit en pépinière ou jardinerie**.



Photo : Galeries causées par une larve de mineuse (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

L'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Oïdium

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.



Otiorhynques

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Des **papillons de pyrale** du buis sont observés dans le secteur de Vence et Tournettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être **coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé** lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, **l'arrachage du buis** permet de limiter la propagation du ravageur.

En cas de faible infestation, **supprimer manuellement** les chenilles peut être une alternative.

L'installation de pièges à phéromones permettra de **limiter le nombre de chenilles**. L'observation attentive des plantes permettra de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque les chenilles seront visibles **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis var kurstaki*** sera alors appropriée en situation d'infestation. Il est important, pour obtenir une **bonne efficacité du traitement**, de **tailler** les buis très touffus avant la pulvérisation et de **mouiller le feuillage** jusqu'au point de ruissellement. Pour être détruites, les chenilles doivent ingérer suffisamment d'insecticide (dose létale). Il est **inutile de sur-doser**, mais il faut **soigner la qualité de la pulvérisation** (homogène, y compris à l'intérieur de la végétation).

Autres ravageurs et maladies signalés

Brun du pélargonium, *Cacyreus marshalli*

Des dégâts de **brun du pélargonium** sont signalés sur **pélargonium** dans les Alpes-Maritimes.



Présentation du ravageur

Ce papillon originaire d'Afrique du Sud a été introduit en France à la fin des années 1990. L'adulte est un petit papillon aux **ailes brunes bordées d'une frange blanche entrecoupée de marron**. Dans le sud de la France ce papillon présente au moins **trois vols de mi-mars à fin octobre**. Les œufs sont déposés **sur les feuilles**. Dès leur éclosion les jeunes chenilles pénètrent à **l'intérieur des feuilles** en y **creusant des galeries**. Les chenilles migrent vers les pétioles **en consommant les tissus internes** provoquant leur fragilisation. Elles terminent leur croissance en dehors des tissus de la plante en consommant les parties les plus tendres **des feuilles et des bourgeons floraux**.

La chenille de ce papillon est **verte, marquée de rose et piquée de poils raides et blancs** sur son dos. Elle ressemble aux boutons floraux qu'elle dévore.

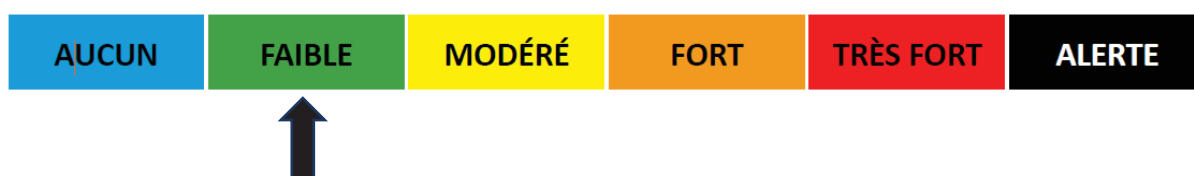


Photo : Dégâts causés par la chenille du Brun du pélargonium (FREDON PACA)



Photo : Adulte du Brun du pélargonium (Touroult, MNHN)

Echelle de risque



Gestion du risque :

Il n'existe pas de moyens de biocontrôle connus à ce jour. Cependant, dans son aire d'origine ce papillon est régulé par un cortège de parasitoïdes et de prédateurs.

Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Des symptômes de **mouche de l'olive** ont été notifiés dans les Alpes-Maritimes sur le secteur de Biot et Saint-Paul-de-Vence.



Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de ponte de la mouche. Les vols de mouches enregistrés sont importants. Bien que les captures soient en légère baisse, le risque reste élevé.

Présentation du ravageur

Les femelles pondent leurs œufs sous la peau de l'olive, la larve **se développe à l'intérieur** et **se nourrit de la pulpe** sous l'épiderme.

Les dégâts sont causés à la fois par le développement de larve dans l'olive qui peut provoquer une **chute prématurée** des fruits, mais aussi par les **déjections des larves**, qui conduisent à l'altération de **la qualité de l'huile**. Les olives fripées par la sécheresse ne sont pas appétentes pour la mouche mais dans les secteurs où des pluies d'orage sont survenues, les olives sont de nouveau attractives.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » sur le site de la DRAAF PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est possible d'installer **des pièges à mouche** de l'olive fabriqués maison.

- Récupérer une **bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon**.
- Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre.
- **Percer** la bouteille **de 6 trous** répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique.
- Percer un trou au centre du bouchon.
- Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon.
- Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de **suspendre la bouteille à une branche** de l'olivier, une fois le bouchon revissé.
- Préparer **une solution d'eau** dans laquelle on dissout **40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillerées à soupe bombées**.
- Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

Le **nombre de bouteilles** est calculé en fonction du **nombre d'oliviers dans le verger** :

- **Jusqu'à une vingtaine d'oliviers** : une bouteille par arbre,
- **Au-dessus d'une vingtaine d'arbres** : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du



verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.

Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (**entre fin avril et mi-juin**), elles restent en place jusqu'en **octobre-novembre**. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne **une fois par mois** et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas. Il faut prévoir **120 à 150 g de phosphate diammonique** par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez



Photo : Piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

certaines vendeurs de produits pour l'agriculture. **Son coût est très faible**. (Source : AFIDOL.)

Tenthrede du rosier

Des attaques de **tenthredes** sont signalées dans le secteur de Biot, Cagnes-sur-Mer et Vence (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

Les tenthredes vivent en **colonies** et se **nourrissent des feuilles** de nombreux végétaux. En très grand nombre les **dégâts de défoliation** peuvent être importants.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Les insectes de la famille des **ichneumonidés** (hyménoptères) sont des **parasites naturellement présents** dans l'environnement. **Rhorus extirpatorius** est le principal



ennemi de la tenthrède. Il **pond ses œufs** sur ou dans les larves. La jeune larve du parasitoïde se **développe ensuite aux dépens de son hôte**. **Limitier les interventions insecticides** permet de favoriser la présence naturelle des auxiliaires. Les ichneumons apprécient notamment la présence de **plantes fleuries** riches en pollen. Les haies à végétation dense et quelques amas de **bois** ou **d'écorces** de pins constitueront des **abris** efficaces pendant l'hiver.



Photo : *Rhorus extirpatorius* (BALITEAU L.)

Tigre du laurier sauce, *Stephanitis lauri*

Des dégâts de **tigre du laurier sauce** sont toujours signalés dans les Alpes-Maritimes et le Var. L'intensité des attaques est **faible** mais très fréquentes.

Présentation du ravageur :

Le **tigre du laurier sauce** est un petit insecte au **corps blanc crème / marron et aux ailes translucides**. Il attaque le laurier sauce : la feuille se couvre de **petits points blancs ou vert** clair qui correspondent aux **piqûres du tigre**. Sous cette dernière on observe les insectes et leurs **déjections** (petits encroutements noirâtres). Il a été détecté pour la première fois en France métropolitaine en région PACA en 2017. Les températures élevées durant l'été et les hivers doux sont des facteurs favorisant l'apparition précoce du ravageur. Les feuilles mortes qui restent au sol durant l'hiver sont autant de refuges pour passer la saison froide et favorisent donc les attaques pour l'année suivante.





Echelle de risque



Gestion du risque :

En automne, il est judicieux de **ramasser** les feuilles tombées au sol afin d'éviter la **pullulation** l'année suivante.

Lorsque des attaques sont observées, il est possible de **pulvériser une solution à base de savon noir sur le végétal**.. La solution contient **100 à 200 ml de savon noir dilué avec de l'eau tiède pour obtenir 1 litre de liquide**. Lorsque le mélange savonneux est refroidi, il peut être pulvérisé sur les plantes atteintes en n'oubliant pas le **dessous des feuilles**. Il est recommandé d'intervenir de préférence le matin sur des plantes encore mouillées par la rosée. L'opération est renouvelée **5 ou 6 jours après la première application**.

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.



Maladies des gazons

- Fil rouge, *Laetisaria fuciformis*

Des signalements de présence de fil rouge sont enregistrés dans les Alpes-Maritimes.

Présentation de la maladie

Le fil rouge est une **maladie cryptogamique** qui se caractérise par de **petites taches irrégulières** de couleur **brun** clair puis **rouge** puis **paille** en vieillissant. Les dégâts restent limités, ils sont principalement liés à une **gêne esthétique**.

Les facteurs favorables à son développement sont : l'**humidité** et un **apport déséquilibré** et irrégulier en substances nutritives.



Echelle de risque :



Photo : Fil rouge (Bayer)

Gestion du risque :

Un **rééquilibrage de la fertilisation** permet la plupart du temps de faire disparaître cette maladie. Un apport d'engrais riche en **azote** rend le gazon résistant au fil rouge.

L'arrosage doit se faire de préférence le **matin**. Il vaut mieux éviter l'arrosage le soir, car les graminées restent alors humides toute la nuit. Ceci crée un microclimat idéal entre les graminées pour le développement d'autres infections.

- Pythium sur gazon

BSV n° 6 du 07/08/20 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Des dégâts de pythium de faible intensité ont été observés sur gazon dans les secteurs de Saint-Paul-de-Vence et Villeneuve-Loubet (Alpes Maritimes).

Présentation de la maladie :

Le pythium est un **champignon** provoquant la **pourriture des racines**. Il existe **plusieurs espèces de pythium** qui endommagent le gazon et notamment les nouveaux semis. Les symptômes s'observent au **début du printemps et à l'automne** par la présence de **plaques** irrégulières identiques aux dégâts causés par la sécheresse. **L'herbe s'arrache facilement**, les racines deviennent de **couleur marron foncé**.

Echelle de risque



Gestion du risque :

- **Diminuer la présence d'humidité** excessive,
- **Aérer** et améliorer le drainage du sol,
- Maintenir un **système racinaire vigoureux** par l'emploi d'une **fertilisation équilibrée**.

Ravageurs des gazons

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Communiqué de presse du Réseau National de Surveillance Aérobiologique : L'allergie au pollen d'Ambroisie arrive !

Voir à la fin de ce bulletin.



Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile et ROBERTI Anne

Observations

FREDON PACA, A2VP, Gdon de Marseille, Agrobio TECH, SARL Bibiano, Communes du Lavandou, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Cimetière américain de Draguignan, Severine Moulis, Agrodioagnostic, Anne Givry Espace Paysage, Atrium Paysage, Botanic, Lycée Agricole d'Hyères, INRA-Unité expérimentale Entomologie et Forêt Méditerranéenne, Coopérative Terres d'Azur, Koppert, Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité



L'allergie au pollen d'ambroisie arrive !

Prévision sur l'arrivée des pollens d'ambroisie:

Le RNSA en partenariat avec l'Observatoire des ambrosies – FREDON France vous informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. Ils sont déjà présents sur nos capteurs de pollens en faibles concentrations en cette fin juillet. **A ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle de prévision du RNSA donne la date du 08 août pour le premier jour où la concentration dans l'air de pollen d'Ambroisie à feuilles d'armoise devrait être suffisante pour provoquer sur la région lyonnaise un risque d'allergie chez les personnes les plus sensibles.** Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au Sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au Nord de Lyon (Nivernais, notamment). Le pic principal de pollen interviendra une vingtaine de jours plus tard.

Le pollen d'ambroisie est très allergisant et il suffit de seulement quelques grains pour déclencher des symptômes d'allergie (rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, eczéma ou autres complications) sur les personnes sensibles. Il est important pour les allergiques au pollen d'ambroisie, de consulter leur médecin traitant et de suivre leur traitement de façon correcte.

Plateforme Signalement-Ambroisie:

Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en 2014 !

Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur www.signalement-ambroisie.fr :

- Par téléphone **0 972 376 888**
- Par mail contact@signalement-ambroisie.fr
- Sur un site internet www.signalement-ambroisie.fr
- Sur une application Smartphone « Signalement-Ambroisie »



Les signalements effectués sont transmis en direct au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie. Le signalement est à la base du traitement, qui sera le gage de la destruction de la plante avant la grenaison.



Contacts presse : Réseau National de Surveillance Aérobiologique - ☎ 04 74 26 19 48 ; ✉ contact@signalement-ambroisie.fr ; 🌐 <http://www.pollens.fr>

Observatoire des ambrosies : ☎ 01.53.83.71.75; ✉ observatoire.ambroisie@fredon-france.org ; 🌐 <http://www.ambroisie.info/>